

## **ALERTE**

### **VIGILANCE ORANGE**

#### **POUR UN RISQUE DE NEIGE ET DE VERGLAS**

Le département des Ardennes est placé en vigilance ORANGE pour un risque de neige et de verglas à partir de mercredi 7 janvier 2026 à compter de 8h00, avec un risque de chutes de neige pouvant débuter au cours de la nuit, et ce, jusqu'en fin de journée.

Des chutes de neige de l'ordre de 3 à 15 cm localement sont attendues dans le département des Ardennes.

Dans ce cadre, la circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes et des véhicules transportant des matières dangereuses est interdite sur l'intégralité du réseau routier du département à compter de 8h00 ce mercredi 7 janvier 2026.

Des zones de stockages des poids lourds seront activées à compter de 8h00 au niveau départemental sur les axes suivants :

- RN58 - Bazeilles sens France->Belgique
- RN1043 - Bazeilles sens Douzy->Sedan
- A304 - Le Piquet sens Reims->Belgique
- A304 - La Francheville sens Reims->Belgique
- A304 - Rocroi sens Belgique->France
- A34 - sens Belgique->Reims

#### **Conseils de comportement :**

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer, et si vous le pouvez, utilisez les moyens d'équipement adaptés.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation et restez à l'écoute des médias locaux.
- Respectez les restrictions de circulation et les déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.